

Fiche de données de sécurité

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

LEYCO-GEL 2

Date d'impression : 01.08.2007

Code du produit : 176

Page 1 de 4

1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise**Identification de la substance ou de la préparation**

LEYCO-GEL 2

Identification de la société/entreprise

Société :	Leyco Chemische Leyde GmbH	Téléfax :	++49 (0) 2236-966-00-10
Rue :	Industriestraße 155	Téléphone :	++49 (0) 2236-966-00-29
Lieu :	D--50999 Köln		
Téléphone :	++49 (0) 2236-966-00-0		
Interlocuteur :	Eckart Inkemann		
Service responsable :	Eckart Inkemann		
Numéro de téléphone d'appel d'urgence :	0049 (0) 2236 966 00 29		

2. Identification des dangers**3. Composition/information sur les composants**

Caractérisation chimique (préparation)

Composants dangereux

N° CE	N° CAS	Substance	Quantité	Classification
	68515-73-1	Nichtionische Tenside	5-15 %	Xn R22-41
204-658-1	123-86-4	n-Butylacetat	< 1 %	R10-66-67

Le texte intégral des phrases R mentionnés figure au point 16.

4. Premiers secours**Indications générales**

Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.

Après contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières.

Après ingestion

Faire boire immédiatement beaucoup d'eau. Appeler immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir.

5. Mesures de lutte contre l'incendie**6. Mesures à prendre en cas de rejet accidentel****Les précautions individuelles**

Pratiques générales d'hygiène industrielle.

Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Diluer dans de l'eau.

Les méthodes de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).

7. Manipulation et stockage

Fiche de données de sécurité

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

LEYCO-GEL 2

Date d'impression : 01.08.2007

Code du produit : 176

Page 2 de 4

Manipulation**Consignes pour une manipulation sans danger**

Pratiques générales d'hygiène industrielle.

Préventions des incendies et explosion

Conserver hermétiquement fermé.

Stockage**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver hors de la portée des enfants.

8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle**Valeurs limites d'exposition****Valeurs limites (maximales) d'exposition professionnelle**

N° CAS	Substance	ml/m ³	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
123-86-4	Acétate de n-butyle	150	710		VME (8 h)	
		200	940		VLE (15 min)	

Contrôles de l'exposition**Mesures d'hygiène**

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Protection des yeux

lunettes de sécurité

9. Propriétés physiques et chimiques**Informations générales**

L'état physique : liquide
 Couleur : jaune
 Odeur : caractéristique

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

pH-Valeur (à 20 °C) : 7-8

Testé selon la méthode

Modification d'état

Point/intervalle de fusion : indéterminé

Point d'ébullition : 100 °C

Point d'éclair : non applicable

Pression de vapeur : 23 hPa

(à 20 °C)

Pression de vapeur : < 110 hPa

(à 50 °C)

Densité (à 20 °C) : 1,03 g/cm³

Hydrosolubilité : miscible

(à 20 °C)

10. Stabilité et réactivité**11. Informations toxicologiques**

Fiche de données de sécurité

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

LEYCO-GEL 2

Date d'impression : 01.08.2007

Code du produit : 176

Page 3 de 4

Effets corrosifs et irritants

Irritant pour les yeux.

12. Informations écologiques**Écotoxicité**

L'agent tensioactif contenu est biodégradable à plus de 90%.

Information supplémentaire

pollue l'eau Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Diluer dans de l'eau.

13. Considérations relatives à l'élimination**Élimination**

Diluer dans de l'eau.

Code d'élimination des déchets-Produit070601 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques; eaux de lavage et liqueurs mères aqueuses
Classé comme déchet dangereux.**L'élimination des emballages contaminés**

Contacter les autorités locales compétentes.

14. Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

ADR/RID classe : Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

Transport fluvial

ADNR-Classe : Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

Transport maritime

IMDG-Code : Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

Transport aérien

ICAO/IATA-DGR : Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

15. Informations réglementaires**Étiquetage****Phrases-S**

- | | |
|-------|--|
| 01 | Conserver sous clé. |
| 02 | Conserver hors de la portée des enfants. |
| 26 | En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. |
| 20/21 | Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. |

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau : 2 - pollue l'eau

16. Autres données**Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3**

- | | |
|----|--|
| 10 | Inflammable. |
| 22 | Nocif en cas d'ingestion. |
| 41 | Risque de lésions oculaires graves. |
| 66 | L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. |
| 67 | L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. |

Fiche de données de sécurité

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

LEYCO-GEL 2

Date d'impression : 01.08.2007

Code du produit : 176

Page 4 de 4

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)